

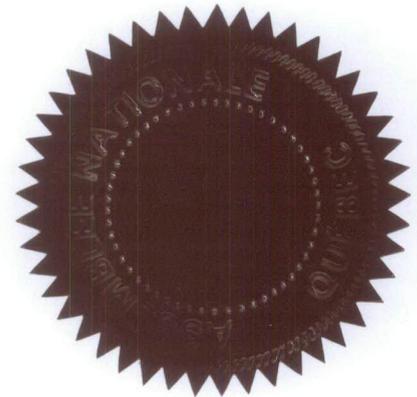


TRENTE-SEPTIÈME LÉGISLATURE - DEUXIÈME SESSION

Commission de l'aménagement du territoire

PROCÈS-VERBAL

Séance du 6 décembre 2006



Audition des intéressés et étude détaillée du projet de loi d'intérêt privé n° 200,
Loi concernant la Ville de Québec
(Texte adopté avec des amendements)

PROCÈS-VERBAL

Commission de l'aménagement du territoire

Séance du mercredi 6 décembre 2006

Mandat : Audition des intéressés et étude détaillée du projet de loi d'intérêt privé n° 200, *Loi concernant la Ville de Québec*. (Ordre de l'Assemblée, le 9 mai 2006)

Membres présents :

M. Ouimet (Marquette), président de la Commission

Mme Maltais (Taschereau), en remplacement de Mme Champagne (Champlain)

M. Dubuc (La Prairie)

M. Lemay (Sainte-Marie – Saint-Jacques)

M. Mercier (Charlesbourg), proposeur du projet de loi

Mme Normandeau (Bonaventure), ministre des Affaires municipales et des Régions

M. Pagé (Labelle)

Témoins (par ordre d'intervention) :

De la Ville de Québec :

M. Monsieur François Picard, conseiller municipal et deuxième vice-président du comité exécutif

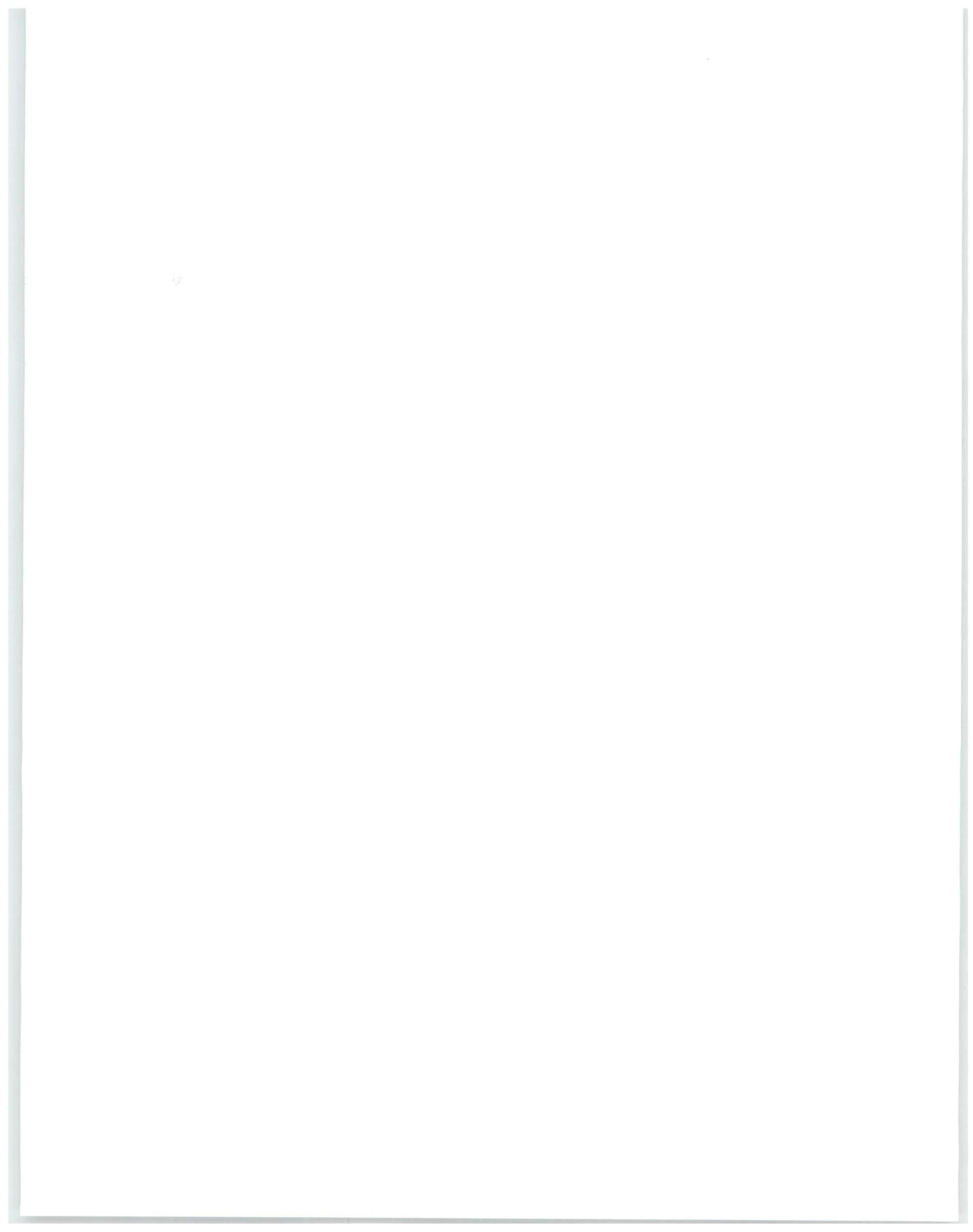
M^c Nicolas Paradis, avocat, Service des affaires juridiques

M^c Serge Giasson, directeur, Service des affaires juridiques

La Commission se réunit à 15 h 10 sous la présidence de M. Ouimet (Marquette), président de la Commission.

ORGANISATION DES TRAVAUX

M. le président donne lecture du mandat de la Commission et de l'ordre du jour de la séance (annexe II).



M. le secrétaire informe la Commission du remplacement.

AUDITION ET ÉTUDE DÉTAILLÉE

M. Mercier (Charlesbourg), Mme Normandeau (Bonaventure) et Mme Maltais (Taschereau) formulent des remarques préliminaires.

M. Picard donne le point de vue de la requérante.

Une discussion s'engage entre les membres de la Commission et la requérante.

Article 1 : M. Mercier (Charlesbourg) propose l'amendement coté Am 1 (annexe I).

Un débat s'engage.

Il est convenu de permettre à la requérante de prendre la parole.

Après débat, l'amendement est adopté.

L'article 1, amendé, est adopté.

Article 2 : Après débat, l'article 2 est adopté.

Article 3 : M. Mercier (Charlesbourg) propose l'amendement coté Am 2 (annexe I).

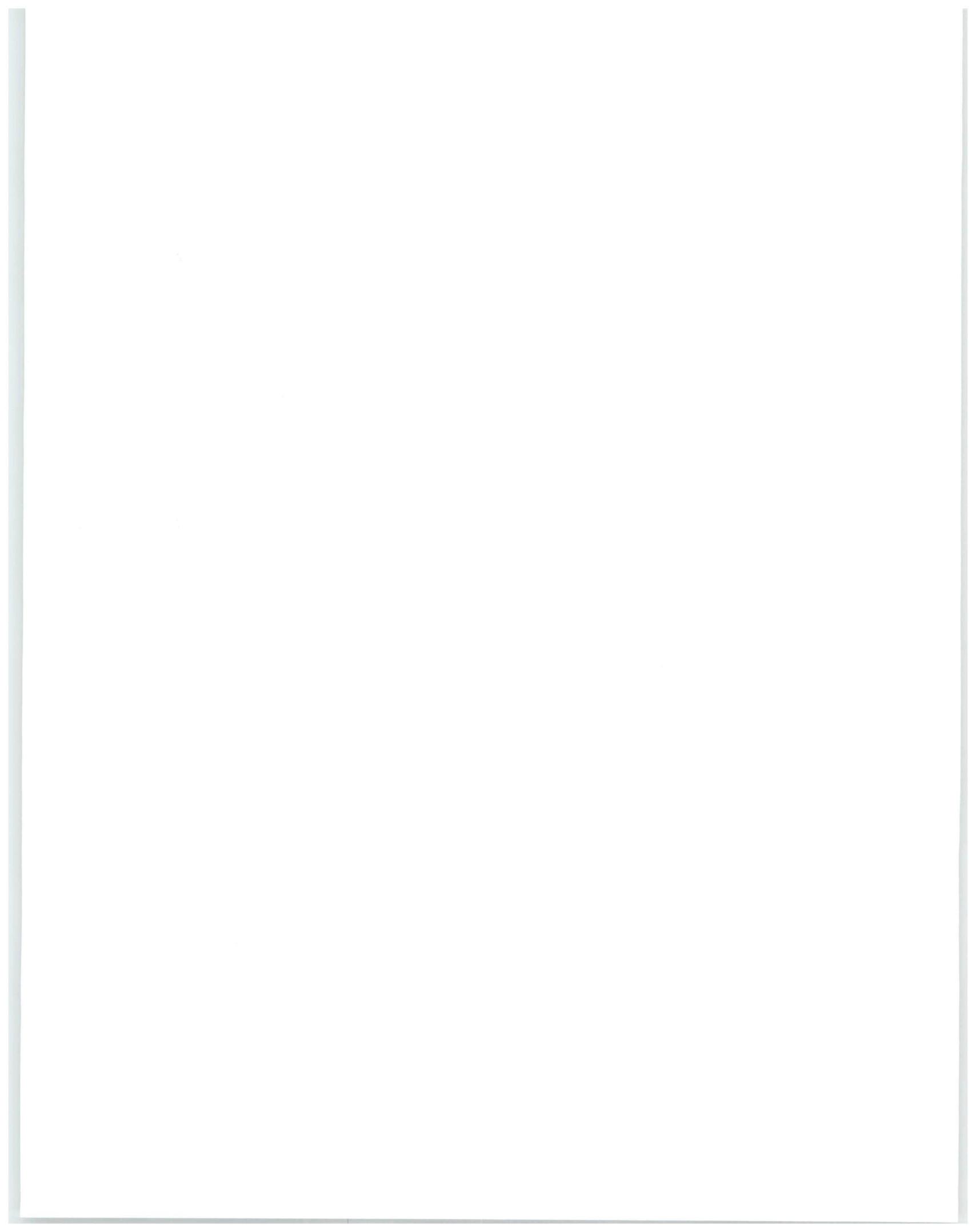
L'amendement est adopté.

L'article 3 est retiré.

Article 4 : Après débat, l'article 4 est adopté.

Article 5 : L'article 5 est adopté.

Renumérotation : Sur motion de M. Mercier (Charlesbourg), la Commission recommande la renumérotation du projet de loi.



Préambule : Le préambule est adopté.

Titre du projet de loi : Le titre du projet de loi est adopté.

Texte du projet de loi n° 200 : Le texte du projet de loi n° 200, *Loi concernant la Ville de Québec*, amendé, est adopté.

REMARQUES FINALES

M. Mercier (Charlesbourg), Mme Normandeau (Bonaventure), Mme Maltais (Taschereau) et M. Picard formulent des remarques finales.

À 15 h 49, la Commission, ayant accompli son mandat, suspend ses travaux quelques instants avant d'entreprendre un autre mandat que lui a confié l'Assemblée.

Le secrétaire de la Commission,

Le président de la Commission,

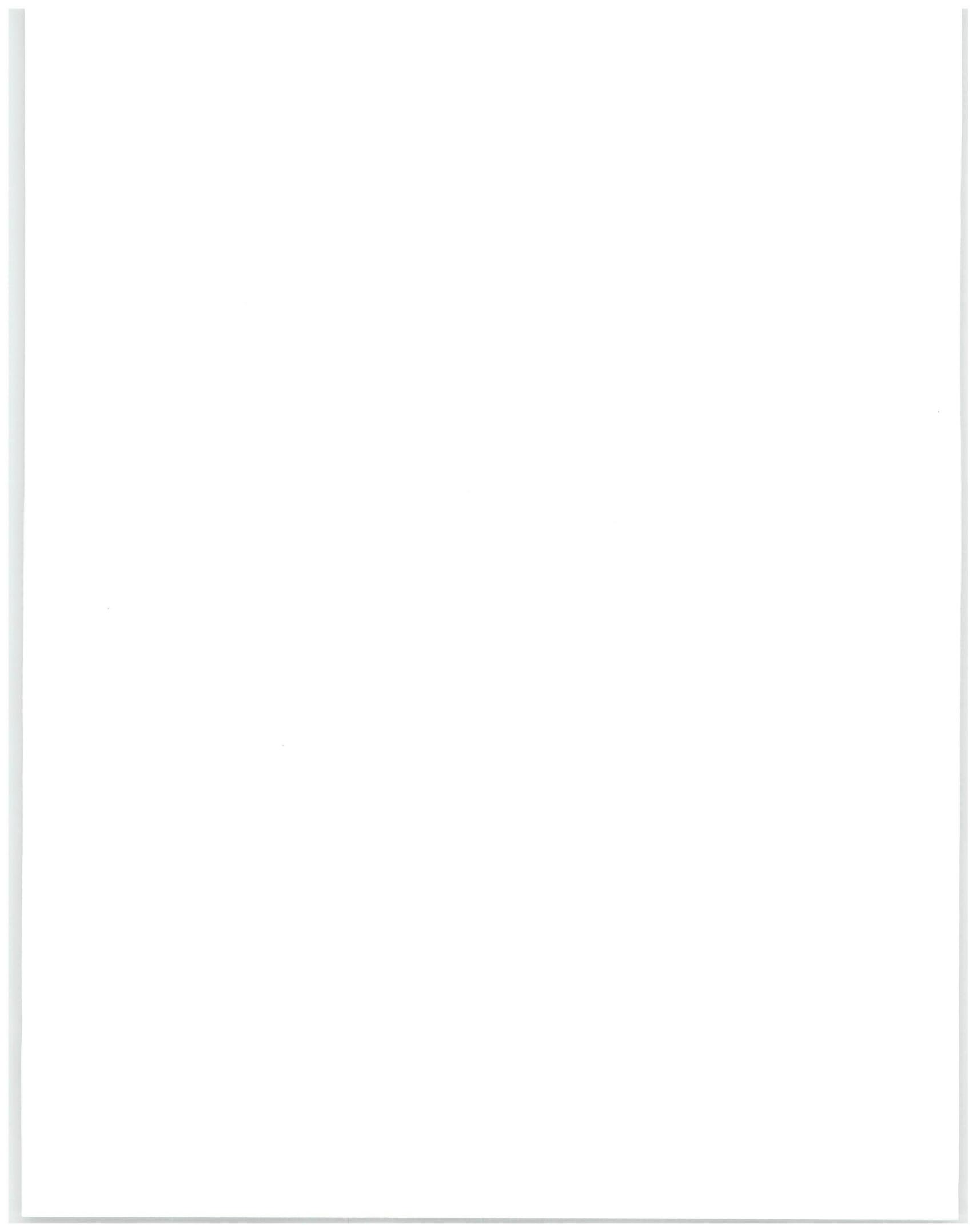


Marc Painchaud



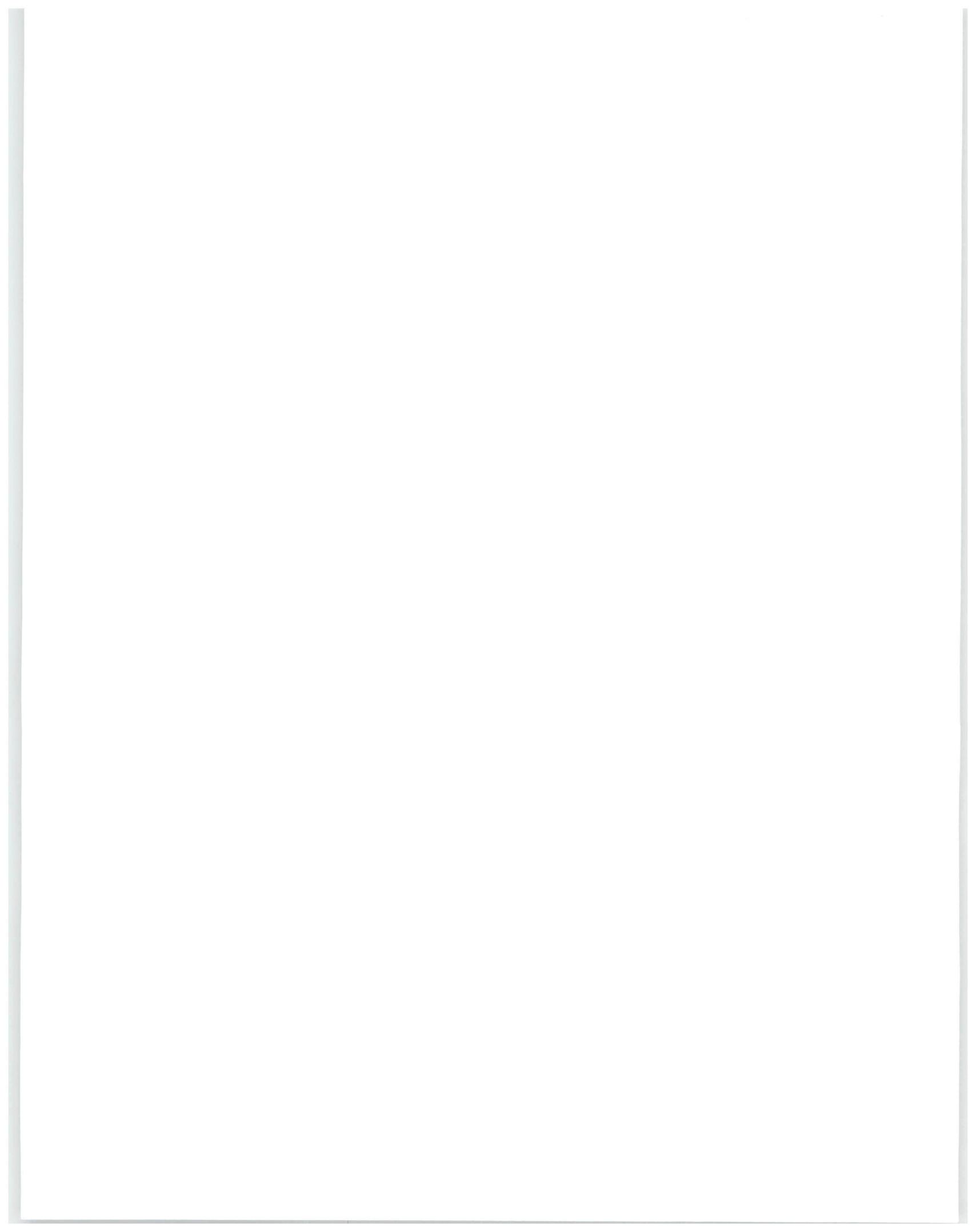
François Ouimet

MP/jm



ANNEXE I

Amendements adoptés



Am 1
Art. 1

PROJET DE LOI 200
(Privé)

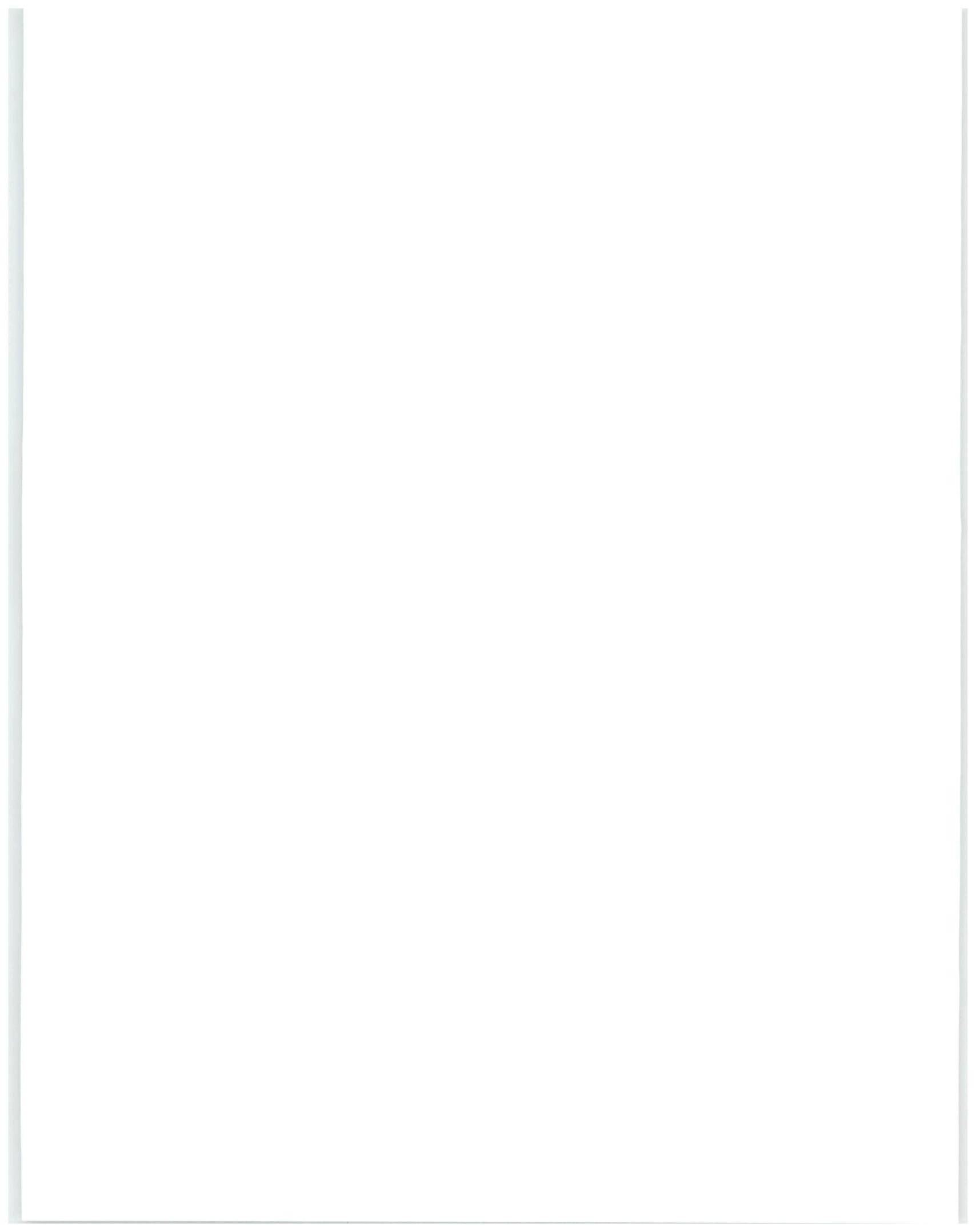
Loi concernant la Ville de Québec

Amendement

Article 1

Supprimer, à la deuxième ligne, après le mot « numéros », le nombre « 2 401 530 ».

A adopté
M.B.



PROJET DE LOI 200
(Privé)

Am 2
Art 3

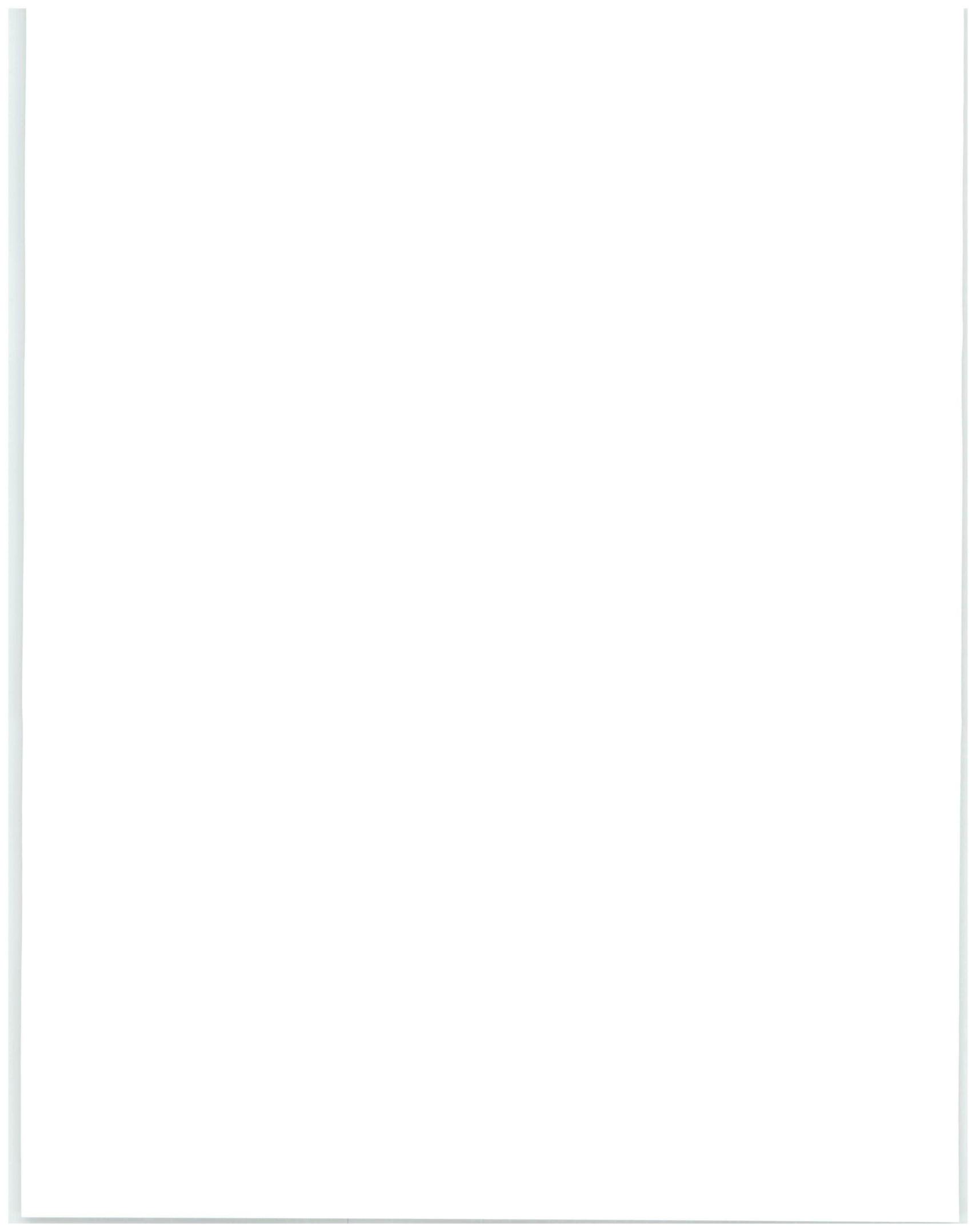
Loi concernant la Ville de Québec

Amendement

Article 3

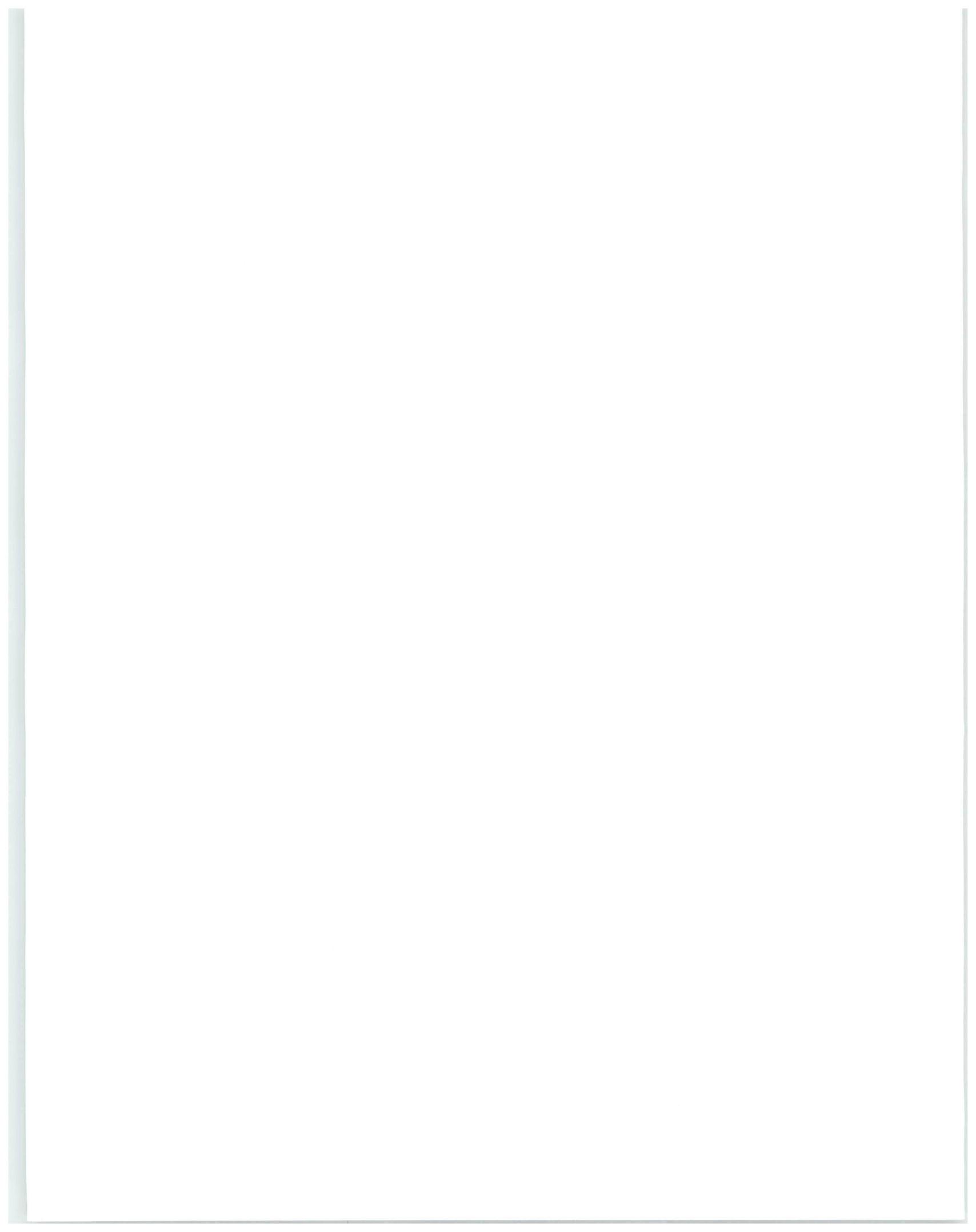
Retirer l'article 3.

M. D. G. L.
M. P.



ANNEXE II

Ordre du jour





COMMISSION DE L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

Audition des intéressés et étude détaillée des projets de loi d'intérêt privé suivants :

- n° 200, *Loi concernant la Ville de Québec;*
n° 209, *Loi sur l'Agence de développement de Saint-Donat;*
n° 214, *Loi modifiant la Charte de la Ville de Laval.*

ORDRE DU JOUR

Le mercredi 6 décembre 2006

Salle Louis-Joseph-Papineau

De 15 à 18 heures

- 1) PROJET DE LOI D'INTÉRÊT PRIVÉ N° 200, *Loi concernant la Ville de Québec*

Proposeur : M. Éric R. Mercier, député de Charlesbourg

Requérante : Ville de Québec
M. Monsieur François Picard, conseiller municipal et
deuxième vice-président du comité exécutif
M^e Serge Giasson, directeur, Service des affaires juridiques
M^e Nicolas Paradis, avocat, Service des affaires juridiques

- 2) PROJET DE LOI D'INTÉRÊT PRIVÉ N° 209, *Loi sur l'Agence de développement de Saint-Donat*

Proposeur : M. Claude Cousineau, député de Bertrand

Requérante : Municipalité de Saint-Donat
M. Richard Bénard, maire
M^e Pierre Paquin, avocat
M. Yves Durand, promoteur, pour Guepar S.E.C., société en
commandite

3) PROJET DE LOI D'INTÉRÊT PRIVÉ N° 214, *Loi modifiant la Charte de la Ville de Laval*

Proposeur : M. Thomas J. Mulcair, député de Chomedey

Requérante : Ville de Laval

M. Gilles Vaillancourt, maire

M^e Jean Allaire, directeur, Service du contentieux

M^e Robert Cadieux, assistant directeur, Service du contentieux

Ajournement

Québec, le 4 décembre 2006